

Attestation d'assiduité Stage 2nd degré - Année 2023-2024

Période (P2) du 08 /01/2024 au 15/03/2024.

A déposer par l'étudiant sur **le Moodle Université de Lille** (onglet INSPE - M2 -Stage 2nd degré)
avant le **22 mars 2024**

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Discipline :

Lieu de stage :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

Temps plein : (320h / 2 jours de stage par semaine)

Stage aménagé * : 240 h 160 h 80 h

(*) L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission pour sa demande d'aménagement de stage

Cadre réservé au Professeur(e) d'Accueil

Semaine	Total d'heures effectuées
Semaine du 08/01 au 12/01/2024	<input type="text"/>
Semaine du 15/01 au 19/01/2024	<input type="text"/>
Semaine du 22/01 au 26/01/2024	<input type="text"/>
Semaine du 29/01 au 02/02/2024	<input type="text"/>
Semaine du 05/02 au 09/02/2024	<input type="text"/>
Semaine du 12/02 au 16/02/2024	<input type="text"/>
Semaine du 19/02 au 23/02/2024	<input type="text"/>
Semaine du 11/03 au 15/03/2024	<input type="text"/>
Total des heures de stage sur la période 2 du 08/01 au 15/03/2024 :	<input type="text"/>
Rappel du total des heures effectuées sur la période précédente (P1)	<input type="text"/>

Cadre réservé au Professeur d'Accueil

Fait à

Signature du Professeur(e) d'Accueil

Le

Cadre réservé au Chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

Chef d'établissement du
collège / lycée

atteste que M./Mme

a été présent(e) avec assiduité au stage.

a été absent(e) aux dates suivantes :

Fait à

Le

Signature et cachet du Chef d'établissement